



## Décision de radiodiffusion CRTC 2025-186

Version PDF

Gatineau, le 25 juillet 2025

**Pattison Media Ltd.**  
Medicine Hat (Alberta)

*Demande 2025-0278-1, reçue le 3 juin 2025*

### **CHAT-TV Medicine Hat – Révocation de licence**

1. Pattison Media Ltd. a demandé la révocation, avec prise d'effet le 3 juin 2025, de la licence de radiodiffusion qu'elle détient relativement à l'entreprise de programmation de télévision de langue anglaise CHAT-TV Medicine Hat (Alberta), renouvelée pour la dernière fois dans *CFJC-TV Kamloops et ses émetteurs, CKPG-TV Prince George et son émetteur, et CHAT-TV Medicine Hat – Renouvellement de licences et modification de licences*, Décision de radiodiffusion CRTC 2023-414, 15 décembre 2023.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément à l'alinéa 9(1)f) et au paragraphe 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Pattison Media Ltd. pour l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général